

**1 MEDECIN DU TRAVAIL  
A TEMPS PLEIN**

**Expériences et compétences souhaitées**

Doctorat en médecine  
Titulaire du DES de médecine du travail  
Expérience en milieu hospitalier souhaitable

**Fonctions et missions exercées**

Suivi médical des agents du centre hospitalier Territorial-Gaston Bourret, du centre spécialisé Albert Bousquet, des fonctionnaires Etat...  
Poursuite et développement de l'action pluridisciplinaire en santé au travail  
Participation à l'élaboration, au déploiement des politiques de prévention des risques professionnels en milieu hospitalier

**Effectif**

**2 médecins du travail**  
2 IDE  
et une secrétaire

**Conditions de candidatures**

Conditions générales : les candidats au poste de médecin du travail doivent :

1. Etre de nationalité française, sous réserve des engagements souscrits pour la France et applicables en Nouvelle Calédonie, ou être ressortissant de l'un des Etats membres de la communauté européenne ou d'Andorre
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin en Nouvelle-Calédonie
3. N'avoir pas fait l'objet d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Etre en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale pour l'exercice des fonctions hospitalières postulées

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans la discipline ou la spécialité correspondant à leur(s) diplôme(s).

## **Conditions d'emploi**

### **1. Contrat :**

Contrat d'une durée indéterminée à temps plein

### **2. Conditions de recrutement :**

Rémunération mensuelle brute selon une grille fixée par une délibération du conseil d'administration ( salaire minimum débutant : 5700 euros brut + prime.

Régime de congés spécifiques au statut du médecin.  
billet d'avion

**Date de clôture : 31 janvier 2018**

**Prise de fonctions : 1<sup>er</sup> mars 2018**

**Renseignements complémentaires à demander par e-mail :**

**Docteur Marlène HORST (Médecin du Travail) : [marlene.horst@cht.nc](mailto:marlene.horst@cht.nc)**

## **Modalités de dépôt des candidatures**

**Les dossiers de candidatures sont à adresser**

**A la Direction Générale/Affaires Médicales**

**BP J5 – 98849 Nouméa – Nouvelle Calédonie**

**E-Mail : [veronique.brunner@cht.nc](mailto:veronique.brunner@cht.nc) ou [nima.abdillahi@cht.nc](mailto:nima.abdillahi@cht.nc)**

Le dossier de candidature doit être présenté de manière à faire ressortir les qualifications du candidat, titres et travaux et comportera, au minimum, les pièces suivantes :

1. une demande manuscrite mentionnant la spécialité et la fonction souhaitée
2. un curriculum vitae détaillé avec photo d'identité
3. un exposé des titres avec photocopies des diplômes et des titres obtenus et fonctions hospitalières exercées
4. un extrait d'acte de naissance ou une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité
5. un extrait du casier judiciaire n° 3
6. un certificat médical d'aptitude physique et mentale à servir outre-mer et à exercer les fonctions postulées, établi par un médecin agréé
7. une attestation d'inscription à l'ordre professionnel concerné, datant de moins de trois mois, faisant mention de la qualification ordinale
8. un justificatif de la position du candidat au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national

Les pièces justificatives demandées aux alinéas **4, 5, 6 et 7 ci-dessus**, doivent avoir été établies dans un **déla**i maximum de **3 mois** avant la date d'expédition du dossier de candidature.